



HAL
open science

Consentir au droit, oui mais à quelles lois ?

Jean-Marie Bataille

► **To cite this version:**

Jean-Marie Bataille. Consentir au droit, oui mais à quelles lois?. La revue Foéven - Ressources éducatives, 2017, déc. (174), pp.25-32. hal-03907944

HAL Id: hal-03907944

<https://hal.science/hal-03907944>

Submitted on 15 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Consentir au droit, oui mais à quelles lois ?

Jean-Marie BATAILLE

Docteur en sciences de l'éducation,
Co-fondateur et directeur des éditions Le social en fabrique,
Chargé d'enseignement en Master 2 à l'université Paris 13.

Ma réflexion est du côté du champ des camps et des colonies de vacances. Je mène depuis maintenant un peu plus de douze ans des travaux dans ce secteur. C'est à partir de ce domaine que je vais prendre un certain nombre d'exemples qui pourront être des pistes pour la question que vous posez aujourd'hui sur la place des droits.

LE CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE

Comment est posée la question du droit quand on s'adresse aux jeunes? Je vais commencer par un petit propos liminaire parce que je

pense que le contexte socio-historique qu'on traverse est loin d'être innocent dans l'histoire et qu'il convient de l'avoir à l'esprit. D'abord, il s'est passé des choses au cours de la traversée des années 1990; elles ont été marquées par des violences

urbaines, avec l'apothéose des émeutes de 2005, je pense que tout le monde a en tête la mort de Zyed et Bouna à Clichy-sous-Bois. Rappeler cela, c'est situer le fait qu'on est dans une séquence politique particulière et qui continue, là maintenant,



à se dérouler. On a, en particulier, eu dans ces années là, une position qui a été posée à l'époque par le président Chirac, d'une fracture sociale, et derrière cette fracture sociale, il y a l'idée d'une contention des populations des périphéries et ces événements, ces émeutes, ne sont en rien détachés de cette position politique de l'époque. Depuis la crise de 2008, il y a une repolitisation indéniable, en particulier l'émergence du Front de Gauche autour des élections européennes de 2009. L'arrivée de *Nuit Debout* l'an dernier ont été des éléments importants, en particulier, dans la façon dont cela a été traité politiquement. Ensuite, il y a la montée en puissance de la question de la planète avec un écosystème, qui est un écosystème dans lequel on vit, et qui peut à tout moment disparaître. La position de Trump aujourd'hui est singulièrement inquiétante par rapport à ça.

Pourquoi je pose ces deux choses-là? Parce qu'il y a une population jeune qui a été directement en lien avec ces événements que ce soit du côté *Nuit Debout*, que ce soit sur la question de la planète, il y a des choses sur lesquels les jeunes sont accrochés. Et puis on voit également apparaître des auteurs, je pense en particulier à Naomi Klein (*La stratégie du choc*), qui a publié un manifeste qui s'appelle *Le manifeste pour un bond en avant*, c'est un manifeste fait par des associations canadiennes et qui pose la question de la préservation de la planète. Il s'agit de s'occuper de la planète, de s'occuper des uns et des autres, c'est-à-dire d'articuler la question de l'écosystème et la question des pratiques sociales. Dans ce contexte socio-historique, il y a aussi la montée depuis une dizaine d'années de la question de la citoyenneté et de la laïcité. Deux lignes de partage se trament au cœur

de ces termes et je pense que c'est en regardant la manière dont vous avez présenté ce congrès, que l'on sent que ce sont des questionnements qui traversent l'Aroéven depuis un certain temps et qui traversent finalement toute la société.

LE DROIT EN QUESTION

La première chose, c'est la question de l'acceptation du droit tel qu'il est, même si il n'est pas forcément favorable aux acteurs sociaux, dominés, et la question de faire le droit, de construire le droit. La deuxième chose, c'est la *faire société*.

Alors pour construire le droit, du côté de la société en général il faut avoir conscience d'un certain nombre d'effets de la mondialisation sur le droit et pour cela je vais m'appuyer sur Ulrick Beck. Il a travaillé sur la question de la société du risque et montre comment les multinationales, à partir des années 1990, vont faire en sorte que le droit ne vient pas bloquer leurs propres intérêts. Il suffit d'évoquer Monsanto, mais on peut prendre l'exemple des entreprises de tabac qui pour les mêmes raisons mettent toute une série de lobbies pour empêcher que les états se tournent vers elles et leur demandent des comptes. La question des arènes du débat est ici centrale. Où se fabrique le droit? Le passage en force avec le 49.3 de la loi Travail met en lumière l'état de brutalité auquel auquel la société est confrontée actuellement actuellement. Je ne parle pas des violences pendant les *Nuits Debout*, les manif. J'y ai participé, je peux vous assurer que les masques pour se protéger des gaz et les lunettes étaient loin d'être inutiles dans ce cadre-là. Les jeunes sont en première ligne dans cette histoire, donc nous devons en tenir compte dans nos propos, dans la compréhension de ces questions que l'on pose, de l'acceptation et des droits. Les risques de sécession, je pense entre la jeunesse et le



reste de la société sont actuellement, là, indéniables. Un certain nombre de groupes de jeunes ne se reconnaissent plus du tout dans le rapport aux adultes, dans ce que les adultes aujourd'hui posent autour de ces questions du droit. Il me semble qu'il manque des principes qui feraient une sorte de butée à la question de la libéralisation économique violente actuelle, et qui permettrait de dire : « *On ne va pas plus loin.* » Et je pense qu'on manque de ces principes-là aujourd'hui.

Ensuite, il y a la question de *faire société*. Je vais prendre volontairement les choses sous un angle plutôt différent de celui que vous avez proposé autour de la question de la laïcité. J'ai choisis un exemple, dans l'histoire de la RATP, c'est un peu étonnant mais vous allez comprendre, lors de la création de la ligne 14, qui s'appelait, quand elle a été mise en place, le *Météor*, (au niveau du cabinet d'études), une ligne automatique, sans chauffeur, ça a amené une réflexion très

approfondie au sein de la RATP, en particulier, sur la question des usagers des transports. Et la question qui s'est posée, c'est à quels nouveaux

« *La première chose, c'est la question de l'acceptation du droit tel qu'il est... la deuxième chose c'est le faire société.* »

besoins il faudrait répondre pour les usagers qui utiliseraient cette ligne automatique. Un auteur a particulièrement travaillé sur la question, c'est Issac Joseph qui était ce qu'on appelle un sociologue embarqué, c'est-à-dire qu'il a travaillé pendant vingt ans au sein même de la RATP aux questions de transport. Il rend compte de ce travail et raconte comment dans un des groupes de travail, on a commencé à réfléchir

à qu'est-ce que c'est qu'un usager? Ils se sont alors rendu compte, que lorsqu'ils pensaient *usager*, il n'y avait qu'un usager standard, assez indéfini mais qui allait de soit, un peu évident. Ils n'avaient pas pensé à tout le monde, c'est-à-dire à d'autres catégories, celles qui vont avoir plus de difficultés pour monter les marches par exemple, à se déplacer en sachant qu'on ne voit pas forcément où on va et donc on a besoin absolument d'indications, toutes les personnes donc mal voyantes ou qui peuvent avoir des problèmes avec la lecture sont handicapées. La question aussi des longs couloirs qui ne sont pas forcément rassurants donc qu'est-ce que ça amène aussi dans les pratiques. Je pense au passage à Alain Vulbeau qui avait été sollicité dans ce cadre-là pour faire un travail sur le déplacement des enfants dans le métro. Il avait essayé d'imaginer comment les enfants seuls pourraient se déplacer dans le métro, pour vous dire comment ce travail autour du *Météor* avait modifié beaucoup de choses. Cela montre que



lorsqu'on pense à l'usager, en réalité on pense à quelqu'un qui est valide, quelqu'un qui sait lire, quelqu'un qui est à l'aise dans ses déplacements, et on met de côté toute une série d'autres personnes.

On peut également prendre pour réfléchir à cette question des différentes personnes à l'intérieur de la société la logique des politiques publiques qui s'est instituée dans les années soixante-dix à savoir celle qui a consisté à créer des catégories, des statuts singuliers pour un certain nombre de personnes qui semblaient être en dehors de la société. Par exemple, c'est le moment où a été écrite la loi sur le handicap, la loi de 1975 sur le handicap, on va inventer la catégorie de personnes handicapées, mais on va aussi inventer dans le milieu scolaire le statut d'enfant de migrants. Les travaux de Françoise Lorcerie actuellement portent sur ces questions-là, et montrent les impacts qu'ont pu avoir ce statut sur la place

de ces enfants-là dans l'école. On a aussi le moment où on va créer le statut des gens du voyage. Ce qui signifie que pour accéder à la société, on demandait aux gens de passer par une catégorie singulière et c'était au travers de ces catégories qu'ils trouvaient finalement leur place à l'intérieur de l'ensemble en occupant un rôle que pour partie, ils n'avaient pas cherché.

« Où se fabrique le droit ? »

Je pense aussi ici à la religion musulmane. Il y a plusieurs choses qui sont de l'ordre du non-dit, par rapport à la place de la religion dans la société française, en particulier la présence simplement des fêtes religieuses, les fêtes religieuses ponctuent notre calendrier et c'est pas n'importe quelle religion, c'est la religion catholique donc il y a comme une sorte de mise en miroir et en opposition

avec d'autres pratiques, le ramadan, les fêtes liées au ramadan. Il y a des choses assez similaires qui vont être aussi une façon d'interpeller ce *non penser* du cadre standard, de cette évidence de l'usager que j'ai, question évoquée tout à l'heure, qui celle de la façon de s'habiller et on voit bien que la religion musulmane, pour une partie de ces membres, je dis bien une partie et pas l'ensemble de la communauté religieuse, la question de la façon de s'habiller vient aussi en miroir interpellé sur : est ce qu'il n'y aurait pas des marques de dysfonction dans les façons de s'habiller ? En fait pour moi, la question de la religion musulmane, c'est une sorte de révélateur des pratiques instituées et peu discutées. Le citoyen est aussi une citoyenne finalement mais aussi une personne handicapée, mais aussi une personne malade, en fait plein d'autres choses. Et quand on dit donc du coup citoyen, il faut qu'on ouvre notre imaginaire et ne pas simplement penser immédiatement à un homme blanc d'un certain âge.



CONSTRUIRE LE DROIT

Toutes ces choses que je viens d'évoquer autour de construire le droit et *faire société*, ce sont des choses qui ont été vives dans l'histoire de France, en particulier à la fin du 19^e siècle. Je voudrais revenir sur cette période pour essayer de voir comment finalement les acteurs de l'époque ce sont emparés de ces questions, ce qu'ils peuvent nous dire, ce qui peut nous servir aujourd'hui.

Je reviens donc sur la question de construire le droit. La fin du 19^e siècle est une période de construction de droits, pour contenir le capitalisme, avec un certain nombre de repères assez clairs. Par exemple, dans le domaine de l'urbanisme, autour du musée social, tout doucement va se mettre en place un droit qui vient limiter finalement la présence de l'industrialisation dans la ville, on va s'arranger pour faire en sorte que la ville ne soit plus une ville où tout se mélange, mais on va commencer

à mettre des plans d'occupation des sols, à partir de 1920 on a ces choses qui apparaissent. Concernant les droits des enfants, au milieu du 19^e siècle on commence à avoir les premières lois qui concernent le travail des enfants, fin 19^e siècle on assure ces avancées par des lois spécifiques. On a la même chose avec le travail des femmes fin 19^e siècle. Concernant le *faire société*, il y a la mise en place de la loi de 1905 qui énonce la manière dont les religions et l'État vont fonctionner.

LA PÉDAGOGIE DANS LA CONSTRUCTION DU DROIT

Concernant les pratiques pédagogiques de cette époque, alors je vais me décaler et ne pas rester en France, mais aller aux États-Unis où les mêmes phénomènes se passent, les mêmes protocoles, les mêmes questionnements, la loi sur le travail des femmes, en particulier avec le travail de Jane Addams qui

était la directrice du centre social Hull House à Chicago et qui est à l'origine de ces premières avancées. Mais je vais parler là de deux grands mouvements qui ont participé à l'évolution de la question du point de vue de la jeunesse, et du point de vue des pratiques pédagogiques. Commençons par le scoutisme en 1907, là la façon de s'emparer de ce questionnement passe par la question de la prise de responsabilités, cette question de prise de responsabilités que j'ai travaillé comme l'a dit tout à l'heure Yves Raibaud dans une recherche qui a été menée à Courcelles, sur la manière dont des jeunes dans une association prennent progressivement des responsabilités jusqu'à occuper le conseil d'administration, voire le bureau de l'association qui a un budget annuel de 800 000 euros, à peu près une dizaine de permanents, des jeunes de moins de 25 ans qui tiennent les rennes de cette association, comment on arrive à une telle chose? Il y a un protocole, une

pédagogie d'engagement qui est mise en œuvre et qui arrive à cette chose. On arrive à identifier l'inspiration de ce mouvement avec les acteurs de cette association, l'inspiration, c'est le scoutisme. Il y a prise de responsabilité, on prend place à l'intérieur d'un corpus de règles qui sont portées par un collectif.

Un autre exemple qui nous intéresse, c'est l'expérience de William Reuben George. On se situe à la fin du 19^e siècle, 1890, il est pasteur et est marqué par la présence d'enfants de 12-13-14-15 ans, dans la rue. Il va alors décider d'emmener ces enfants de la rue de New York à la campagne, dans la grande banlieue newyorkaise, il va utiliser en particulier son réseau de cousins, cousines qui sont paysans dans ce coin-là. Et il se trouve que les fermiers du coin, vont, sachant la vie de ces jeunes, régulièrement amener des morceaux de vêtements qu'ils offrent à ces jeunes afin qu'ils puissent repartir à la ville dans un meilleur état au niveau de leurs habits. Et un jour, William Georges se retrouve au sein de la distribution, il voit les jeunes se battre entre

eux pour récupérer les vêtements. Il est très choqué du contraste entre la solidarité des gens de la campagne et les jeunes qui se disputent pour les vêtements. Alors, vient une jeune avec une voix nasillarde de la rue newyorkaise qui lui dit : « *Vous croyez quoi? Les vêtements on les ramène à New York pour les vendre.* » Il était estomaqué, ce n'était pas du tout ça qu'il avait imaginé, il imaginait faire un geste positif mais cela lui renvoyé autre chose.

« Et quand on dit donc du coup citoyen il faut qu'on ouvre notre imaginaire et ne pas simplement penser immédiatement à un homme blanc d'un certain âge. »

Et là, on voit le pédagogue, il va très vite réfléchir aux raisons qui créent cet événement et va prendre une orientation qu'il va tenir durant tout le long de cette expérience, qui va durer un certain temps. Je vous expliquerai la suite

de l'expérience, comment elle sera dupliquée. Il va poser que nul ne peut accéder à quelque chose dans cette colonie, sans travail. C'est-à-dire à tout travail mérite salaire, en quelque sorte, pour faire vite. Mais il comprend qu'il y a quelque chose autour de ça qu'il faut imposer, c'est à dire, il y a quelque chose de l'ordre de la société qui doit rentrer à l'intérieur de la colonie, quelque chose qui est habituel en dehors de ce moment précis, qui doit être aussi quelque chose qui doit vivre à l'intérieur de ce moment. Et donc, pour ce faire il crée une monnaie, une sorte de SEL, pour reprendre les vieilles terminologies des premières expériences de monnaie non monétaire qui ont été faite ici et là. Les jeunes, ils vont obtenir des petits billets fictifs à chaque action qu'ils font. Et ce qui devait arriver arriva, très rapidement des jeunes vont voler les billets des autres, on ne les refait pas. Ce sont les gamins de la rue. Et ils se retrouvent un jour avec deux jeunes, avec lui ici et les deux jeunes devant lui, et tous les autres jeunes derrière. Comme il est pasteur, tous les matins, il fait une petite leçon de morale pour dire voilà, sur quoi il faut revenir, et ce jour-là il vise les deux jeunes là et les deux jeunes disent : « *Mais non monsieur, vous savez bien, ce n'est pas nous, ce n'est pas nous.* » Il réfléchit, ne sait pas encore très bien comme réagir, puis a un moment dit : « *Ce n'est pas à moi de répondre.* » Il se tourne vers les deux jeunes et il dit : « *La réponse, elle nous appartient, ce n'est pas à moi de la donner, et on va collectivement décider de ce qu'il va advenir de votre situation.* » Là, la scène est magnifique, William Georges l'a décrite, il raconte les deux jeunes qui tournent tout doucement leurs têtes vers les collègues et qui savent que ça ne va pas être du tout la même histoire, parce que leurs collègues, eux ils savent. À partir de là, il va instituer ce qui va devenir vraiment le pilier de son modèle c'est



un tribunal, donc un tribunal pour enfants, donc c'est un tribunal pour les jeunes, et derrière ce tribunal un parlement, parce que s'il y a un tribunal, c'est qu'il y a des lois, et si il y a des lois et bien, elles doivent être construites, elles doivent être posées. Et donc tous les ans, les jeunes viennent pour deux, voire, trois mois sur ce lieu de vacances. Ils organisent au début des vacances des élections, votent pour les uns et les autres, sur des programmes, où les uns et les autres vont proposer des améliorations dans le système de lois qui s'est institué au fil du temps. Il y a, en particulier, deux lois qui vont être très importantes dans ce lieu. La première, c'est qu'il y a des jeunes qui vont dire, mais si on doit travailler pour obtenir un certain nombre de choses, en particulier manger, se loger, on n'obtient pas la même chose si on n'a pas le même niveau d'argent, et donc proposer une sorte de cotisation collective pour les jeunes.

Des jeunes peuvent tomber malades et ne peuvent pas travailler. On est fin 19^e siècle, et ces jeunes viennent d'inventer la sécurité sociale, il faudra un demi-siècle pour qu'elle soit effective. La deuxième chose, évidemment les filles votent, les filles sont élues au parlement, et donc ça aussi fin 19^e siècle, aux États-Unis, et dans bien d'autres pays ce n'est pas encore le cas. Cette expérience qui s'appelle *La république des jeunes*, certains en ont peut être repéré le propos avant que je donne ce nom, va être dupliqué dans de nombreux endroits, ça a fait une trainée de poudre mondiale, je pense en particulier à Makarenko en URSS qui va s'occuper des jeunes issus de la Révolution russe qui se retrouvent orphelins. Le tribunal pour enfants, ce n'est donc pas Korczack qui l'a inventé, c'est William Georges. J'ai retrouvé des archives à Fontainebleau des premières Aroévet et j'ai pu voir qu'il y a une philosophie tout à fait similaire.

FAIRE SOCIÉTÉ

Faire société, autre étape, la question ici posée, est celle de la coprésence des individus, habituellement séparés. Il s'agit aussi d'ajouter un élément de complexité au problème du droit au sein d'un groupe qui va vivre ensemble, ce n'est pas simplement fabriquer, le droit, la loi qui va nous faire vivre ensemble, mais il s'agit aussi de prendre en compte la question des rapports de domination, entre individus, et surtout lorsqu'un individu d'un groupe dominé se trouve au milieu d'un groupe dominant. Je dis ces termes-là de façon très claire, pour situer, on pourrait les décliner. Je parle à la fois de domination socio-économique, socioculturelle. Je parle des rapports hommes-femmes. Je parle des rapports entre les valides et les non valides. Je parle des rapports entre ceux qui habitent le centre et ceux qui habitent la périphérie, entre les personnes blanches et les personnes de couleurs. Vous voyez toute une série de choses qui peuvent se décliner et qui en tout cas dans les rapports interhumains peuvent être de cet ordre-là. Si on a un individu d'un groupe dominé dans un groupe dominant, on a très

peu de chance que son point de vue soit pris en compte, donc on peut fabriquer des règles mais finalement qu'est-ce qui va nous assurer que les règles seront justes pour tout le monde? Est-ce qu'elles n'auront pas tendance, au final à être à l'image ou en écho de ceux qui ont la capacité, à la fois verbale, conceptuelle, d'imposer finalement leur point de vue? Il faut poser les choses autrement, penser la manière de faire la rencontre, de développer l'empathie, l'écoute, voir les dominés, leur prise de parole. Je pense ici aux stratégies de groupes non mixtes sur un temps donné.

Je vais prendre un deuxième exemple, dans un autre univers pédagogique, qui est Vaunières dans la Drôme, et là on est sur une autre expérience, juste après-guerre. Au départ, il y a deux compagnons du *Tour de France*, qui rencontrent à peu près dans les années 1950, un jeune qui vient de s'échapper d'une colonie pénitentiaire, vous voyez genre *Les Choristes* pour faire vite, c'est ça c'est l'époque, donc il l'invite à manger à leur table de compagnons, dans chaque ville ils ont des tables pour pouvoir se rencontrer, et ils discutent avec lui et à ce qu'ils entendent de la



façon dont ils le prennent en charge dans ce lieu et ils l'éduquent, ils se disent «*mais ils ne savent pas faire*» et nous les Compagnons on a une pédagogie très forte, on a les outils pour pouvoir faire des choses avec ces jeunes-là. Donc, ils vont décider de trouver un village qui pourrait être restauré, c'est l'époque des années 1950-1960 où il y a certain nombre d'expériences de villages qui ont été faites un peu partout en France, alors ils sont très pragmatiques, ils vont chercher un village qui a de l'eau l'été et des matériaux qu'ils vont pouvoir utiliser pour reconstruire ce village. Et à partir de 1963-1964, de mémoire, ils accueillent des jeunes des quartiers nord de Marseille, ils veulent travailler avec ce public car ils sentent bien qu'ils ont du mal à trouver leur place dans la société qu'ils finissent dans ces maisons de correction. Mais il n'y a pas qu'eux, ces jeunes, il y a aussi des scouts, il y a aussi les élèves de Polytechnique qui vont pendant un certain nombre d'années aller à Vaunières, et puis plein d'autres jeunes. Aujourd'hui, on a des jeunes qui viennent de toutes ces structures éducatives renforcées, on a toujours des scouts, des polytechniciens. Et ils ont un certain nombre de principes de pratiques. Le premier, c'est que toutes les matinées sont organisées autour de chantiers, différents chantiers, des chantiers de construction de murs, mais aussi préparer à manger, l'après-midi les

groupes deviennent non mixtes, c'est à dire repartent entre eux, avec leurs camarades refaire des activités, s'occuper d'eux, donc ils ont construit un modèle dans lequel il y a à la fois du mélange, au travers du faire ensemble le matin, mais aussi de la séparation, en particulier ils accueillent des groupes d'enfants, de jeunes en situation de handicaps, en fauteuil, ils sont là le matin dans les activités, l'après-midi ils sont entre eux. Et cette scission du groupe mélangé et du groupe non mixte,

« L'enjeu porte sur la compréhension du rôle du droit mais aussi sur l'importance d'être partie prenante de la fabrication du droit. »

apporte un certain nombre de possibilités, c'est-à-dire qu'il y a la confrontation à l'autre et en même temps le repli ou l'espace de réassurance. En fait, il s'agit de se pencher de façon plus large sur les modalités de recrutement des jeunes, comment créer les conditions pour qu'une diversité de catégories soit présente dans les activités. La question repose sur l'accessibilité de chacun, de chacune, et aussi de savoir par quelle prise on entre dans les situations, ce qui suppose de penser pas seulement

le mélange *a priori*, voilà on met des gens ensemble et puis ça va le faire, mais d'abord de se poser la question : Comment se fait-il ? Quel chemin les gens ont parcouru pour pouvoir se retrouver dans un moment où ils vont rencontrer d'autres personnes ? Il y a un amont, il y a quelque chose avant, pour que la rencontre puisse se produire.

Je vais conclure là-dessus. S'agit-il donc de seulement faire accepter le droit, la laïcité, comme socle de la citoyenneté ? Je pense que la question pourrait être en fait déplacée de la façon suivante : il me semble qu'il s'agit moins de consentir aux droits que de vivre l'expérience de situation où les jeunes sont actifs dans l'émergence du droit, qui les concerne et leur permet de vivre ensemble. L'enjeu porte sur la compréhension du rôle du droit mais aussi sur l'importance d'être partie prenante de la fabrication du droit. Pour que ce droit fasse société, il faut que la société soit respectée dans sa diversité, et que la question des rapports de domination soit explicitée, mise au travail, la diversité est le résultat d'une organisation des choses, des moyens d'accès et des prises pour se saisir du monde. Il est clair que nous entrons, de mon point de vue dans une période d'expérimentations pédagogiques. ■

